



Centre de la sécurité
des télécommunications

Communications
Security Establishment

CENTRE CANADIEN POUR LA **CYBERSÉCURITÉ**

Algorithmes cryptographiques pour l'information

Non classifié, Protégé A et Protégé B

(version 2)

PRATICIEN

TLP:WHITE

© Gouvernement du Canada

Le présent document est la propriété exclusive du gouvernement du Canada. Toute modification, diffusion à un public autre que celui visé, production, reproduction ou publication, en tout ou en partie, est strictement interdite sans l'autorisation expresse du CST.

1

ITSP.40.111

Canada 

Avant-propos

La présente publication intitulée *Algorithmes cryptographiques pour l'information Non classifié, Protégé A et Protégé B* est un document NON CLASSIFIÉ publié par le Centre canadien pour la cybersécurité (Centre pour la cybersécurité). Elle constitue une mise à jour et remplace la version publiée précédemment.

Date d'entrée en vigueur

Le présent document entre en vigueur le 17 août 2022.

Historique des révisions

Révision	Modifications	Date
1	Première version.	2 août 2016
2	Version mise à jour (version 2).	17 août 2022

978-0-660-45047-6
D97-3/40-111-2022F-PDF

Vue d'ensemble

La présente publication définit les algorithmes cryptographiques recommandés et les méthodes d'utilisation appropriées que les organisations peuvent mettre en œuvre pour protéger l'information sensible. Pour les organismes et ministères du gouvernement du Canada (GC), les directives contenues dans ce document s'appliquent à l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A, et PROTÉGÉ B.

Une organisation se doit d'être en mesure de protéger l'information et les données sensibles pour assurer la prestation de programmes et de services. La cryptographie fournit des mécanismes de sécurité servant à protéger la confidentialité, l'intégrité et l'authenticité de l'information.

Une cryptographie configurée adéquatement présente de nombreux avantages. Elle permet notamment d'assurer la confidentialité, l'intégrité et l'authenticité des données, l'authentification et la responsabilisation des intervenants, de même que la non-répudiation. Plusieurs algorithmes peuvent s'avérer nécessaires pour satisfaire aux exigences de sécurité, et le respect de toutes ces exigences exige parfois la mise en œuvre de chacun de ces algorithmes.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le :

Centre d'appel du Centre canadien pour la cybersécurité

contact@cyber.gc.ca

613-949-7048 ou 1-833-CYBER-88

Table des matières

1	Introduction.....	6
1.1	Notes à l'intention du praticien.....	6
1.2	Politiques déterminantes	6
1.3	Lien avec le processus de gestion des risques liés aux TI	7
2	Algorithmes de chiffrement.....	8
2.1	Algorithme de chiffrement avancé.....	8
2.2	Algorithme de chiffrement de données triple	8
2.3	CAST5.....	8
3	Modes de fonctionnement des algorithmes de chiffrement	9
3.1	Protection de la confidentialité de l'information	9
3.2	Protection de la confidentialité et de l'authenticité de l'information	10
4	Schémas d'établissement de clés	11
4.1	Rivest-Shamir-Adleman (RSA)	11
4.2	Cryptographie à corps fini (FFC) de Diffie-Hellman (DH) et de Menezes-Qu-Vanstone (MQV)	11
4.3	Cryptographie à courbe elliptique de Diffie-Hellman avec cofacteur (CCE CDH) et de Menezes-Qu-Vanstone (CCE MQV)	11
5	Schémas de signature numérique.....	12
5.1	RSA.....	12
5.2	Algorithme de signature numérique (DSA)	12
5.3	Algorithme de signature numérique à courbe elliptique (ECDSA)	12
5.4	Schémas de signature numérique à hachage dynamique	12
6	Algorithmes de hachage sécurisé (SHA)	14
6.1	SHA-1	14
6.2	SHA-2	14
6.3	SHA-3	14
7	Codes d'authentification de message (MAC)	15
7.1	Code d'authentification de message avec hachage de clé (HMAC)	15
7.2	Code d'authentification de message basé sur le chiffrement (CMAC)	15

7.3	Code d'authentification de message avec mode Galois/compteur (GMAC)	15
8	Fonctions de dérivation de clés (KDF).....	16
8.1	KDF à une étape	16
8.2	KDF à deux étapes.....	16
8.3	Dérivation de clés au moyen de fonctions pseudo-aléatoires.....	16
8.4	KDF avec la version 2 du protocole d'échange de clés Internet (IKEv2).....	16
8.5	KDF avec la version 1.2 du protocole de sécurité de la couche transport (TLS 1.2).....	16
8.6	KDF avec protocole Secure Shell (SSH)	16
8.7	KDF avec protocole de transport en temps réel sécurisé (SRTP)	17
8.8	KDF avec module de plateforme fiable (TPM)	17
8.9	Fonction de dérivation de clés basée sur des mots de passe (PBKDF)	17
9	Modes de fonctionnement des enveloppements de clé	18
9.1	Enveloppement de clé AES (KW)	18
9.2	Enveloppement de clé AES avec remplissage (KWP)	18
9.3	Enveloppement de clé avec chiffrement de données triple (TKW)	18
10	Générateurs de bits aléatoires déterministes (DRBG).....	19
11	Programmes d'assurance des technologies commerciales.....	20
12	Préparation à la cryptographie à résistance quantique	21
13	Sommaire	22
13.1	Aide et renseignements	22
14	Contenu complémentaire	23
14.1	Liste des acronymes, des abréviations et des sigles	23
14.2	Glossaire.....	24
14.3	Références.....	26

Liste des figures

Figure 1	Processus de gestion des risques liés à la sécurité des TI.....	7
----------	-----------------------------------------------------------------	---

1 Introduction

Les organisations recourent à des systèmes de technologies de l'information (TI) pour atteindre leurs objectifs opérationnels. Ces systèmes interconnectés peuvent faire l'objet de sérieuses menaces et cyberattaques pouvant mettre en péril la disponibilité, l'authenticité, la confidentialité et l'intégrité des biens d'information. Des réseaux, des systèmes ou des renseignements compromis peuvent influencer négativement les activités et entraîner une atteinte à la protection des données ainsi que des pertes financières.

Le présent document aide les praticiens des technologies à choisir et à utiliser adéquatement des algorithmes cryptographiques. Lorsqu'ils sont utilisés avec des paramètres de domaine valides et des longueurs de clé spécifiques, les algorithmes cryptographiques figurant dans ce document sont des mécanismes cryptographiques recommandés pour protéger la confidentialité et l'intégrité de l'information sensible de niveau NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B associée à un niveau de préjudice moyen, tel qu'il est défini dans l'*ITSG-33, La gestion des risques liés à la sécurité des TI : Une méthode axée sur le cycle de vie* [1]¹. Pour connaître les exigences relatives à l'utilisation de la cryptographie approuvée par le Centre pour la cybersécurité aux fins de protection de l'information PROTÉGÉ C et classifiée, prière de consulter l'*ITSD-01A, Directive en matière de sécurité des TI sur l'application de la sécurité des communications à l'aide de solutions approuvées* par le CST [2].

Le présent document complète la *Ligne directrice sur la définition des exigences en matière d'authentification* [3] du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT). Les organisations doivent déterminer leurs objectifs et exigences en matière de sécurité dans leur cadre de gestion des risques.

1.1 Notes à l'intention du praticien

Dans le présent document, nous faisons des recommandations relatives aux algorithmes et aux paramètres cryptographiques. Nous dressons également une liste des algorithmes qui devraient être mis hors service. Ainsi, les nouvelles applications ne devraient pas utiliser ces algorithmes. Lorsque les algorithmes sont utilisés dans des applications existantes, ils devraient être remplacés par les algorithmes que nous recommandons dans cette publication. Dans le cas de certains algorithmes, nous précisons une date à laquelle ils auraient dû être remplacés; dans d'autres cas, ces algorithmes doivent être remplacés le plus rapidement possible.

Sauf indication contraire, lorsqu'un algorithme nécessite une primitive, il doit être choisi parmi ceux qui sont recommandés dans le présent document. Par exemple, une fonction de hachage énoncée à la section 6.2 ou 6.3 doit être utilisée avec le code d'authentification de message avec hachage de clé (HMAC pour *Keyed-Hash Message Authentication Code*) énoncé à la section 7.1. Sauf indication contraire, lorsqu'un algorithme nécessite un paramètre, il doit être choisi parmi ceux qui sont recommandés dans la référence donnée pour l'algorithme.

1.2 Politiques déterminantes

Afin de sécuriser les réseaux, les données et les biens, les organisations doivent analyser et contrer les cybermenaces et les vulnérabilités auxquelles elles font face. Les ministères du GC doivent veiller à ce que les politiques et procédures en matière de sécurité des TI soient mises en œuvre conformément à la *Politique sur la sécurité du gouvernement* du SCT [4].

¹ Les numéros entre crochets renvoient à des ressources figurant à la section Contenu complémentaire du présent document.

1.3 Lien avec le processus de gestion des risques liés aux TI

Les lignes directrices du Centre pour la cybersécurité énoncées dans l'ITSG-33, *Gestion des risques liés à la sécurité des TI : Une méthode axée sur le cycle de vie* [1] proposent un ensemble d'activités pour chacun des deux niveaux organisationnels suivants : le niveau ministériel et le niveau des systèmes d'information.

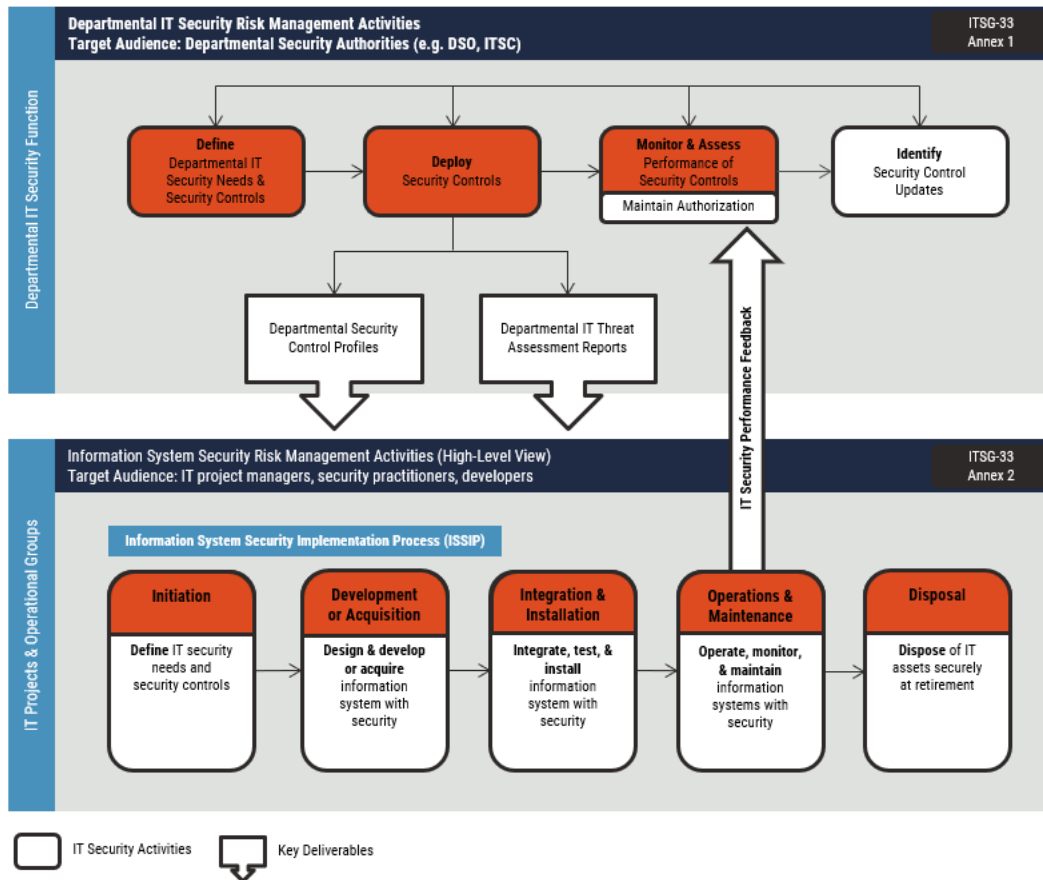


Figure 1 Processus de gestion des risques liés à la sécurité des TI

Les activités du niveau ministériel sont intégrées au programme de sécurité de l'organisation pour planifier, gérer, évaluer et améliorer la gestion des risques liés à la sécurité des TI. Les algorithmes cryptographiques doivent être pris en compte dans le cadre des activités de définition, de déploiement, de surveillance et d'évaluation. Ces activités sont décrites en détail à l'annexe 1 de l'ITSG-33 [1].

Les activités du niveau des systèmes d'information sont intégrées au cycle de vie d'un système d'information pour s'assurer de ce qui suit :

- les besoins de sécurité des activités opérationnelles prises en charge sont satisfaits;
- des contrôles de sécurité appropriés sont mis en œuvre et fonctionnent comme prévu;
- le rendement des contrôles de sécurité existants est évalué en permanence, fait l'objet de rapports et des mesures appropriées sont prises pour corriger toute lacune relevée.

Les algorithmes cryptographiques doivent être pris en compte dans le cadre de toutes les activités du niveau des systèmes d'information. Ces activités sont décrites en détail à l'annexe 2 de l'ITSG-33 [1].

2 Algorithmes de chiffrement

La section suivante décrit les algorithmes de chiffrement que nous recommandons pour protéger la confidentialité de l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A, et PROTÉGÉ B. Nous précisons également les algorithmes de chiffrement qui ont été recommandés dans une version antérieure de cette publication, mais qui devraient être abandonnés d'ici 2023.

2.1 Algorithme de chiffrement avancé

Nous recommandons l'algorithme AES (pour *Advanced Encryption Standard*), conformément au document intitulé *Federal Information Processing Standards (FIPS) Publication 197: Advanced Encryption Standard* (National Institute of Standards and Technology, 26 novembre 2001) au moyen d'une longueur de clé de 128, 192 ou 256 bits.

2.2 Algorithme de chiffrement de données triple

L'utilisation de l'algorithme TDEA à trois clés devrait être abandonnée d'ici la fin de 2023.

Nous ne recommandons plus l'option à trois clés de l'algorithme de chiffrement de données triple (TDEA pour *Triple Data Encryption Algorithm*), conformément au document *Special Publication (SP) 800-67 Revision 2: Recommendation for the Triple Data Encryption Algorithm Block Cipher* (National Institute of Standards and Technology, novembre 2017). Une restriction importante est à noter : un trousseau de clés ne devrait pas être utilisé pour chiffrer plus de 2^{20} blocs de données de 64 bits (National Institute of Standards and Technology, novembre 2017).

2.3 CAST5

L'utilisation de l'algorithme CAST5 devrait être abandonnée d'ici la fin de 2023.

Nous ne recommandons plus l'utilisation de l'algorithme CAST5, conformément au document *Request for Comments (RFC) 2144 The CAST-128 Encryption Algorithm* (Adams, mai 1997).

3 Modes de fonctionnement des algorithmes de chiffrement

La section suivante décrit les modes de fonctionnement des algorithmes de chiffrement que nous recommandons d'utiliser avec l'algorithme AES, conformément à la section 0.

3.1 Protection de la confidentialité de l'information

Nous recommandons les modes de fonctionnement de chiffrement par blocs suivants pour protéger la confidentialité de l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B, conformément au document *NIST SP 800-38A: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation – Methods and Techniques* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2001) :

- mode de chiffrement par carnet de codage électronique (ECB pour *Electronic Codebook*) – le mode ECB ne s'applique que dans des situations au cours desquelles un seul bloc de données est chiffré ou conformément à ce qui est précisé pour des algorithmes dérivés, dont l'encapsulation de clé (voir la section 9). Il ne devrait pas être utilisé pour le chiffrement de donnée en masse;
- mode de chiffrement à rétroaction (CFB pour *Cipher Feedback*);
- mode de chiffrement à rétroaction de sortie (OFB pour *Output Feedback*);
- mode de chiffrement basé sur un compteur (CTR pour *Counter*);
- mode de chiffrement par chaînage de blocs (CBC pour *Cipher Block Chaining*) – lors de l'utilisation du mode CBC avec une entrée de texte clair d'une longueur de bits supérieure ou égale à la taille du bloc, une méthode de remplissage doit être utilisée tel qu'il est décrit dans l'annexe A du document SP800-38A. Les protocoles précisent habituellement les méthodes particulières de remplissage pouvant être utilisées. Si aucune méthode de remplissage n'est précisée, nous recommandons les méthodes suivantes tirées de l'addenda du document *NIST Special Publication 800-38A: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Three Variants of Ciphertext Stealing for CBC Mode* (National Institute of Standards and Technology, octobre 2010) :
 - CBC-CS1;
 - CBC-CS2;
 - CBC-CS3.

Plusieurs exigences importantes sont tirées du document *NIST SP 800-38A: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation – Methods and Techniques* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2001) :

- Les modes CBC et CFB nécessitent des motifs d'initialisation (IV pour *Initialization Vector*) imprévisibles.
- Pour le mode OFB, l'IV doit être un nonce unique à chaque exécution de l'opération de chiffrement. Il n'a pas à être imprévisible.
- Le mode CTR exige un bloc compteur unique pour chacun des blocs de texte clair chiffré conformément à une clé donnée, et ce, pour tous les messages.

Pour assurer la protection des données sur des dispositifs de stockage, nous recommandons l'utilisation du mode XTS-AES, conformément au document *NIST SP 800-38E: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: The XTS-AES Mode for Confidentiality on Storage Devices* (National Institute of Standards and Technology, janvier 2010).

3.2 Protection de la confidentialité et de l'authenticité de l'information

Nous recommandons les modes de fonctionnement suivants pour protéger la confidentialité et l'authenticité de l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B :

- mode de chiffrement basé sur un compteur avec code d'authentification de message avec chiffrement par chaînage de blocs (CCM pour *Counter with Cipher Block Chaining Message Authentication Code*), conformément au document *NIST SP 800-338C: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: The CCM Mode for Authentication and Confidentiality* (National Institute of Standards and Technology, mai 2004);
- mode Galois/compteur (GCM pour *Galois/Counter Mode*), conformément au document *SP 800-38D: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Galois/Counter Mode* (National Institute of Standards and Technology, novembre 2007).

4 Schémas d'établissement de clés

La section suivante décrit les schémas d'établissement de clés que nous recommandons d'utiliser avec les algorithmes cryptographiques pour protéger l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B.

4.1 Rivest-Shamir-Adleman (RSA)

Nous recommandons les schémas de négociation et de transport de clés basés sur l'algorithme RSA, conformément au document *NIST SP 800-56B Revision 2: Recommendation for Pair-Wise Key-Establishment Schemes Using Integer Factorization Cryptography* (National Institute of Standards and Technology, mars 2019) avec une longueur de module RSA d'au moins 2048 bits.

La longueur du module RSA devrait être augmentée à au moins 3072 bits d'ici la fin de 2030.

4.2 Cryptographie à corps fini (FFC) de Diffie-Hellman (DH) et de Menezes-Qu-Vanstone (MQV)

Nous recommandons les schémas de négociation de clés basés sur la cryptographie à corps fini (FFC pour *Finite Field Cryptography*) de Diffie-Hellman (DH) et de Menezes-Qu-Vanstone (MQV), utilisés conjointement avec des paramètres de domaine valides pour les ensembles tailles-paramètres FB ou FC FFC, conformément au document *NIST SP 800-56A Revision 3: Recommendation for Pair-Wise Key-Establishment Schemes Using Discrete Logarithm Cryptography* (National Institute of Standards and Technology, avril 2018). La taille de corps (paramètre du module composé) devrait être d'au moins 2048 bits.

La taille du corps FFC devrait être augmentée à au moins 3072 bits d'ici la fin de 2030.

4.3 Cryptographie à courbe elliptique de Diffie-Hellman avec cofacteur (CCE CDH) et de Menezes-Qu-Vanstone (CCE MQV)

Nous recommandons les schémas de négociation de clés basés sur la cryptographie à courbe elliptique de Diffie-Hellman avec cofacteur (CCE CDH) et de Menezes-Qu-Vanstone (CCE MQV), conformément au document *NIST SP 800-56A Revision 3: Recommendation for Pair-Wise Key-Establishment Schemes Using Discrete Logarithm Cryptography* (National Institute of Standards and Technology, avril 2018) avec une courbe elliptique tirée du tableau 24 et une taille de corps d'au moins 224 bits.

La taille du corps devrait être augmentée à au moins 256 bits d'ici la fin de 2030.



5 Schémas de signature numérique

La section suivante décrit les algorithmes que nous recommandons pour les applications de signature numérique offrant une intégrité des données et une authentification de l'origine des données pour l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B.

5.1 RSA

Nous recommandons le schéma de signature numérique RSA, conformément aux documents *NIST FIPS 186-4: Digital Signature Standard* (National Institute of Standards and Technology, juillet 2013) et *RSA PKCS #1 v2.2: RSA Cryptography Standard* (RSA Laboratories, novembre 2016) avec une longueur de module RSA d'au moins 2048 bits.

La longueur du module RSA devrait être augmentée à au moins 3072 bits d'ici la fin de 2030.

5.2 Algorithme de signature numérique (DSA)

Nous recommandons l'utilisation de l'algorithme de signature numérique (DSA pour *Digital Signature Algorithm*), conformément au document *NIST FIPS 186-4: Digital Signature Standard* (National Institute of Standards and Technology, juillet 2013) avec des paramètres de domaine valides pour une taille de corps d'une longueur minimale de 2048 bits.

La taille du corps FFC devrait être augmentée à au moins 3072 bits d'ici la fin de 2030.

5.3 Algorithme de signature numérique à courbe elliptique (ECDSA)

Nous recommandons l'utilisation de l'algorithme de signature numérique à courbe elliptique (ECDSA pour *Elliptic Curve Digital Signature Algorithm*), conformément au document *NIST FIPS 186-4: Digital Signature Standard* (National Institute of Standards and Technology, juillet 2013) avec une courbe elliptique tirée de l'annexe D du document *NIST FIPS 186-4: Digital Signature Standard* (National Institute of Standards and Technology, juillet 2013) et une taille de corps d'une longueur minimale de 224 bits.

La taille du corps devrait être augmentée à au moins 256 bits d'ici la fin de 2030.

5.4 Schémas de signature numérique à hachage dynamique

Nous recommandons d'utiliser les signatures numériques à hachage dynamique uniquement dans des situations où tous les éléments suivants s'appliquent :

1. lorsqu'un schéma de signature numérique à résistance quantique doit être mis en œuvre dans un avenir proche, avant que d'autres schémas de signature numérique à résistance quantique d'usage général soient normalisés (voir la section 12);
2. lorsque la mise en œuvre aura une longue durée de vie et qu'elle n'est pas pratique pour passer à un nouveau schéma de signature numérique une fois la mise en œuvre déployée;
3. lorsque la lente génération de clés et les calculs de signature sont acceptables sur le plan opérationnel;
4. lorsque la gestion des états peut être mise en œuvre.

Dans de telles situations, nous recommandons l'utilisation des schémas de signature numérique à hachage suivants, conformément au document *NIST SP 800-208: Recommendation for Stateful Hash-based Signatures Scheme* (National Institute of Standards and Technology, octobre 2020) :

- Leighton-Micali Signature (LMS);
- Hierarchical Signature System (HSS);
- eXtended Merkle Signature Scheme (XMSS);
- Multi-tree eXtended Merkle Signature Scheme (XMSS^{MT}).

6 Algorithmes de hachage sécurisé (SHA)

La section suivante décrit les algorithmes de hachage sécurisé (SHA pour *Secure Hash Algorithm*) que nous recommandons d'utiliser avec les algorithmes cryptographiques précisés dans la présente publication pour protéger l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B.

6.1 SHA-1

Nous ne recommandons plus l'utilisation de l'algorithme SHA-1 conformément au document *NIST FIPS 180-4: Secure Hash Standard* (National Institute of Standards and Technology, août 2015). Son utilisation était auparavant approuvée avec les codes d'authentification de message avec hachage de clé, les fonctions de dérivation de clés et les générateurs de bits aléatoires.

L'algorithme SHA-1 ne doit pas être utilisé avec des schémas de signature numérique ou avec toutes applications nécessitant une résistance aux collisions. L'utilisation de cet algorithme doit être abandonnée avec les codes d'authentification de message avec hachage de clé, les fonctions de dérivation de clés et les générateurs de bits aléatoires.

6.2 SHA-2

Nous recommandons l'utilisation des algorithmes SHA-224, SHA-256, SHA-384, SHA-512, SHA-512/224 et SHA-512/256, conformément au document *NIST FIPS 180-4: Secure Hash Standard* (National Institute of Standards and Technology, août 2015) pour les schémas de signature numérique, les codes d'authentification de message avec hachage de clé, les fonctions de dérivation de clés et les générateurs de bits aléatoires.

L'utilisation de l'algorithme SHA-224 devrait être abandonnée d'ici la fin de 2030.

6.3 SHA-3

Nous recommandons l'utilisation des algorithmes SHA3-224, SHA3-256, SHA3-384 et SHA3-512, conformément au document *NIST FIPS 202: SHA-3 Standard: Permutation-Based Hash and Extendable-Output Functions* (National Institute of Standards and Technology, août 2015) pour les schémas de signature numérique, les codes d'authentification de message avec hachage de clé, les fonctions de dérivation de clés et les générateurs de bits aléatoires.

L'utilisation de l'algorithme SHA3-224 devrait être abandonnée d'ici la fin de 2030.

7 Codes d'authentification de message (MAC)

Les sections suivantes décrivent les algorithmes MAC (*Message Authentication Code*) que nous recommandons pour l'intégrité des données et l'authentification de l'origine des données pour l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B.

7.1 Code d'authentification de message avec hachage de clé (HMAC)

Nous recommandons l'utilisation du code d'authentification de message avec hachage de clé (HMAC pour *Keyed-Hash Message Authentication Code*), conformément au document *NIST FIPS 198-1: The Keyed-Hash Message Authentication Code* (National Institute of Standards and Technology, juillet 2008) avec une clé d'au moins 112 bits de longueur.

La longueur de la clé devrait être augmentée à au moins 128 bits d'ici la fin de 2030.

7.2 Code d'authentification de message basé sur le chiffrement (CMAC)

Nous recommandons l'utilisation du code d'authentification de message basé sur le chiffrement (CMAC pour *Cipher-based Message Authentication Code*), conformément au document *NIST SP 800-38B: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: The CMAC Mode for Authentication* (National Institute of Standards and Technology, mai 2005, avec mises à jour depuis le 10-06-2016) avec une clé d'au moins 112 bits de longueur.

La longueur de la clé devrait être augmentée à au moins 128 bits d'ici la fin de 2023.

7.3 Code d'authentification de message avec mode Galois/compteur (GMAC)

Nous recommandons l'utilisation du code d'authentification de message avec le mode Galois/compteur (GMAC pour *Galois/Counter Mode Message Authentication Code*), conformément au document *NIST SP 800-38D: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Galois/Counter Mode* (National Institute of Standards and Technology, novembre 2007). L'utilisation du code GMAC n'est recommandée qu'avec l'algorithme AES, conformément à la section 2.1.

8 Fonctions de dérivation de clés (KDF)

Les sections suivantes décrivent les fonctions de dérivation de clés (KDF pour *Key Derivation Function*) que nous recommandons pour la dérivation des clés cryptographiques à partir de secrets prépartagés ou d'établissement de clés. Ces fonctions sont utilisées pour la protection d'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B.

8.1 KDF à une étape

Nous recommandons l'utilisation de la fonction de dérivation de clés (KDF) à une étape, conformément au document *NIST SP 800-56C Revision 2: Recommendation for Key-Derivation Methods in Key-Establishment Schemes* (National Institute of Standards and Technology, août 2020).

8.2 KDF à deux étapes

Nous recommandons l'utilisation de la procédure de dérivation de clés par extraction puis expansion à deux étapes, conformément au document *NIST SP 800-56C Revision 2: Recommendation for Key-Derivation Methods in Key-Establishment Schemes* (National Institute of Standards and Technology, août 2020). Il est à noter que la version 1.3 du protocole de sécurité de la couche de transport (*Transport Layer Security*) (TLS 1.3) utilise cette KDF.

8.3 Dérivation de clés au moyen de fonctions pseudo-aléatoires

Nous recommandons l'utilisation des KDF se servant de fonctions pseudo-aléatoires (PRF pour *Pseudorandom Function*), conformément au document *NIST SP 800-108: Recommendation for Key Derivation Using Pseudorandom Functions* (National Institute of Standards and Technology, octobre 2009).

8.4 KDF avec la version 2 du protocole d'échange de clés Internet (IKEv2)

Lorsqu'elle est utilisée dans le contexte de la version 2 du protocole d'échange de clés Internet (IKEv2 pour *Internet Key Exchange version 2*), nous recommandons le recours à la KDF IKEv2, conformément au document *NIST SP 800-135 Revision 1: Recommendation for Existing Application-Specific Key Derivation Functions* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2011).

8.5 KDF avec la version 1.2 du protocole de sécurité de la couche transport (TLS 1.2)

Lorsqu'elle est utilisée dans le contexte de la version 1.2 du protocole de sécurité de la couche de transport (TLS 1.2), nous recommandons le recours à la KDF TLS 1.2, conformément au document *NIST SP 800-135 Revision 1: Recommendation for Existing Application-Specific Key Derivation Functions* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2011).

8.6 KDF avec protocole Secure Shell (SSH)

Lorsqu'elle est utilisée dans le contexte du protocole SSH, nous recommandons le recours à la KDF SSH, conformément au document *NIST SP 800-135 Revision 1: Recommendation for Existing Application-Specific Key Derivation Functions* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2011).

8.7 KDF avec protocole de transport en temps réel sécurisé (SRTP)

Lorsqu'elle est utilisée dans le contexte du protocole de transport en temps réel sécurisé (SRTP pour *Secure Real-time Transport Protocol*), nous recommandons le recours à la KDF SRTP, conformément au document *NIST SP 800-135 Revision 1: Recommendation for Existing Application-Specific Key Derivation Functions* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2011).

8.8 KDF avec module de plateforme fiable (TPM)

Lorsqu'elle est utilisée dans le contexte d'une session de module de plateforme fiable (TPM pour *Trusted Platform Module*), nous recommandons le recours à la KDF TPM, conformément au document *NIST SP 800-135 Revision 1: Recommendation for Existing Application-Specific Key Derivation Functions* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2011).

8.9 Fonction de dérivation de clés basée sur des mots de passe (PBKDF)

Nous recommandons l'utilisation de la fonction de dérivation de clés basée sur des mots de passe (PBKDF pour *Password-Based Key Derivation Function*) conformément au document *NIST SP 800-132 Recommendation for Password-Based Key Derivation: Part 1: Storage Applications* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2010) pour la protection des données sur des dispositifs de stockage.

9 Modes de fonctionnement des enveloppements de clé

Les sections suivantes décrivent les modes de fonctionnement des enveloppements de clé que nous recommandons pour protéger la confidentialité et l'intégrité des clés cryptographiques servant à la protection d'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B.

9.1 Enveloppement de clé AES (KW)

Nous recommandons l'utilisation du mode d'enveloppement de clé (KW) avec norme de chiffrement avancé (AES), conformément au document *NIST SP 800-38F: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Methods for Key Wrapping* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2012).

9.2 Enveloppement de clé AES avec remplissage (KWP)

Lorsque l'entrée n'est pas un multiple de 64 bits, nous recommandons l'utilisation du mode d'enveloppement de clé AES avec remplissage (KWP pour *Key Wrap with Padding*), conformément au document *NIST SP 800-38F: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Methods for Key Wrapping* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2012).

9.3 Enveloppement de clé avec chiffrement de données triple (TKW)

Nous ne recommandons plus l'utilisation du mode d'enveloppement de clé avec chiffrement de données triple (TKW pour *Triple Data Encryption Algorithm Key Wrap*), conformément au document *NIST SP 800-38F: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Methods for Key Wrapping* (National Institute of Standards and Technology, décembre 2012). Ce mode était auparavant approuvé avec une clé d'une longueur de 168 bits.

Le mode TKW avec une clé d'une longueur de 168 bits devrait être abandonné d'ici la fin de 2023.

10 Générateurs de bits aléatoires déterministes (DRBG)

Nous recommandons l'utilisation des générateurs de bits aléatoires déterministes (DRBG pour *Deterministic Random Bit Generator*) suivants, conformément au document *NIST SP 800-90A Revision 1: Recommendation for Random Number Generation Using Deterministic Random Bit Generators* (National Institute of Standards and Technology, juin 2015) pour produire des bits aléatoires aux fins d'applications cryptographiques, en vue de protéger l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B :

- Hash_DRBG;
- HMAC_DRBG;
- CTR_DRBG.

11 Programmes d'assurance des technologies commerciales

Outre l'utilisation recommandée dans ce document des algorithmes cryptographiques, des paramètres et des longueurs de clé pour assurer un niveau adéquat de sécurité cryptographique, nous recommandons également ce qui suit en ce qui concerne la mise en œuvre de programmes d'assurance :

1. les mises en œuvre d'algorithmes cryptographiques devraient être testées et validées en vertu du Programme de validation des algorithmes cryptographiques (CAVP pour *Cryptographic Algorithm Validation Program*) (National Institute of Standards and Technology, 2016);
2. les essais et la validation des modules cryptographiques devraient être réalisés en vertu du Programme de validation des modules cryptographiques (PVMC) pour évaluer la conformité à la norme *FIPS 140-3: Security Requirements for Cryptographic Modules* [29];
3. les produits de sécurité des technologies de l'information devraient être évalués et certifiés comme étant conformes aux Critères communs [30] par un Schéma d'autorisation de certification qui est membre de l'Arrangement relatif à la reconnaissance des certificats liés aux Critères communs (ARCC).

Les produits comportant des modules cryptographiques validés en vertu du PVMC sont mentionnés dans les [listes de validation des modules du PVMC](#) et sont accompagnés d'un document de politique de sécurité non exclusif provenant du fournisseur (voir [Sélection d'un produit validé en vertu du PVMC](#)). Ce document précise la sécurité cryptographique fournie par un module et décrit ses capacités, sa protection et ses contrôles d'accès. Nous recommandons l'utilisation du document de politique de sécurité pour sélectionner des produits de sécurité cryptographique adéquats et pour configurer les produits dans les modes de fonctionnement approuvés par les FIPS, conformément au document *Implementation Guidance for FIPS PUB 140-3 and the Cryptographic Module Validation Program* [31] pour s'assurer que seuls des algorithmes approuvés par le Centre pour la cybersécurité sont utilisés.

12 Préparation à la cryptographie à résistance quantique

Les ordinateurs quantiques menacent de percer les cryptosystèmes à clé publique et d'affaiblir les cryptosystèmes symétriques que nous utilisons actuellement. Bien que les technologies quantiques ne soient pas encore suffisamment puissantes pour percer la cryptographie recommandée dans cette publication, d'importants travaux de recherche sont réalisés dans ce domaine. En 2016, le NIST a entamé un processus visant à solliciter, à évaluer et à normaliser des algorithmes cryptographiques à clé publique et à résistance quantique. Le processus est toujours en cours, mais tous les algorithmes projetés diffèrent sensiblement des cryptosystèmes actuels à clé publique, et la transition nécessitera d'apporter d'importants changements logiciels et matériels aux systèmes de TI actuels.

Le NIST prévoit compléter les normes d'ici 2024. Nous mettrons à jour les directives contenues dans le présent document pour aborder la question de la menace quantique dès que les normes seront disponibles. D'ici là, nous recommandons les étapes de haut niveau suivantes :

- évaluer la sensibilité des renseignements de l'organisation et en déterminer la longévité afin d'identifier les renseignements pouvant être à risque (p. ex. dans le cadre de processus continus d'évaluation des risques);
- passer en revue le budget et le plan de gestion du cycle de vie des TI de l'organisation pour déterminer les mises à jour logicielles et matérielles pouvant s'avérer importantes;
- sensibiliser le personnel à la menace quantique;
- envisager l'utilisation de schémas de signature numérique à hachage dynamique si l'organisation remplit les conditions énumérées à la section 5.4.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation à cet égard, consultez le document *Préparez votre organisation à la menace que pose l'informatique quantique pour la cryptographie (ITSAP.00.017)* (Centre canadien pour la cybersécurité, février 2021).

Les organisations devraient attendre que les normes relatives aux schémas de signature numérique et au chiffrement à clé publique et à résistance quantique soient diffusées avant d'utiliser un algorithme projeté pour protéger les renseignements ou les systèmes.

13 Sommaire

La cryptographie fournit des mécanismes de sécurité servant à protéger l'authenticité, la confidentialité et l'intégrité de l'information sensible. Plusieurs algorithmes peuvent s'avérer nécessaires pour satisfaire aux exigences de sécurité, et le respect de toutes ces exigences exige parfois la mise en œuvre de chacun de ces algorithmes. La présente publication offre des directives sur l'utilisation des algorithmes cryptographiques recommandés par le Centre pour la cybersécurité pour protéger l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B.

13.1 Aide et renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les algorithmes cryptographiques pour l'information NON CLASSIFIÉ, PROTÉGÉ A et PROTÉGÉ B, prière de communiquer avec le :

Centre canadien pour la cybersécurité

Téléphone : 1-833-CYBER-88 (1-833-292-3788)

Courriel : contact@cyber.gc.ca

14 Contenu complémentaire

14.1 Liste des acronymes, des abréviations et des sigles

Acronyme, abréviation ou sigle	Expression au long
AES	Algorithme de chiffrement avancé (<i>Advanced Encryption Standard</i>)
CAVP	Programme de validation des algorithmes cryptographiques (<i>Cryptographic Algorithm Validation Program</i>)
CBC	Chiffrement par chaînage de blocs (<i>Cipher Block Chaining</i>)
CCM	Code d'authentification de message avec chiffrement par chaînage de blocs (<i>Cipher Block Chaining Message Authentication Code</i>)
CDH	Diffie-Hellman avec cofacteur (<i>Cofactor Diffie-Hellman</i>)
CFB	Chiffrement à rétroaction (<i>Cipher Feedback</i>)
CMAC	Code d'authentification de message basé sur le chiffrement (<i>Cipher-based Message Authentication Code</i>)
CST	Centre de la sécurité des télécommunications
CTR	Compteur (<i>Counter</i>)
DH	Diffie-Hellman
DRBG	Générateur de bits aléatoires déterministe (<i>Deterministic Random Bit Generator</i>)
DSA	Algorithme de signature numérique (<i>Digital Signature Algorithm</i>)
ECB	Carnet de codage électronique (<i>Electronic Codebook</i>)
ECC	Cryptographie à courbe elliptique (<i>Elliptic Curve Cryptography</i>)
ECDSA	Algorithme de signature numérique à courbe elliptique (<i>Elliptic Curve Digital Signature Algorithm</i>)
EMR	Évaluation des menaces et des risques
FFC	Cryptographie à corps fini (<i>Finite Field Cryptography</i>)
FIPS	<i>Federal Information Processing Standards</i>
GC	Gouvernement du Canada
GCM	Mode Galois/compteur (<i>Galois/Counter Mode</i>)
GMAC	Code d'authentification de message avec le mode Galois/compteur (<i>Galois/Counter Mode Message Authentication Code</i>)
HMAC	Code d'authentification de message avec hachage de clé (<i>Keyed-Hash Message Authentication Code</i>)
IETF	<i>Internet Engineering Task Force</i>
IKE	Échange de clés Internet (<i>Internet Key Exchange</i>)
ITSG	Conseils en matière de sécurité des technologies de l'information (<i>Information Technology Security Guidance</i>)
ITSP	Conseils en matière de sécurité des technologies de l'information pour les praticiens (<i>Information Technology Security Guidance for Practitioners</i>)

Acronyme, abréviation ou sigle	Expression au long
KDF	Fonction de dérivation de clés (<i>Key Derivation Function</i>)
KW	Enveloppement de clé (<i>Key Wrap</i>)
KWP	Enveloppement de clé avec remplissage (<i>Key Wrap with Padding</i>)
MAC	Code d'authentification de message (<i>Message Authentication Code</i>)
MQV	Menezes-Qu-Vanstone
NIST	<i>National Institute of Standards and Technology</i>
OFB	Chiffrement à rétroaction de sortie (<i>Output Feedback</i>)
PRF	Fonction pseudo-aléatoire (<i>Pseudorandom Function</i>)
PVMC	Programme de validation des modules cryptographiques
CS	Vol de texte chiffré (<i>Ciphertext Stealing</i>)
RFC	Demande de commentaires (<i>Request for Comments</i>)
RSA	Rivest-Shamir-Adleman
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SHA	Algorithme de hachage sécurisé (<i>Secure Hash Algorithm</i>)
SP	Publication spéciale (<i>Special Publication</i>)
SRTP	Protocole de transport en temps réel sécurisé (<i>Secure Real-Time Transport Protocol</i>)
SSH	<i>Secure Shell</i>
STI	Sécurité des technologies de l'information
TDEA	Algorithme de chiffrement de données triple (<i>Triple Data Encryption Algorithm</i>)
TI	Technologies de l'information
TKW	Enveloppement de clé avec chiffrement de données triple (<i>Tripe Data Encryption Algorithm Key Wrap</i>)
TLS	Sécurité de la couche de transport (<i>Transport Layer Security</i>)
TPM	Module de plateforme fiable (<i>Trusted Platform Module</i>)

14.2 Glossaire

Terme	Définition
Authentification	Mesure de sécurité destinée à protéger un système contre les transmissions ou les imitations frauduleuses en établissant la validité d'une transmission, d'un message ou d'un expéditeur.
Authenticité	Fait d'être authentique, vérifiable et fiable; confiance dans la validité d'une transmission, d'un message ou de l'expéditeur d'un message.
Disponibilité	Fait d'être accessible et utilisable intégralement et en temps opportun.

Terme	Définition
Information classifiée	Toute information liée à l'intérêt national et qui pourrait faire l'objet d'une exception ou d'une exclusion en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> ou de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> , mais dont la compromission, selon toute vraisemblance, porterait atteinte à l'intérêt national.
Confidentialité	Fait d'être divulgué uniquement aux mandants autorisés.
Programme de validation des algorithmes cryptographiques (CAVP)	Programme servant à valider la pertinence fonctionnelle des algorithmes cryptographiques mis en œuvre dans un module cryptographique.
Module cryptographique	Ensemble de matériel informatique, de logiciels et/ou de micrologiciels appliquant des fonctions de sécurité cryptographique (y compris des algorithmes cryptographiques et la génération de clés) et qui est contenu dans le périmètre cryptographique.
Programme de validation des modules cryptographiques (PVMC)	Programme conjoint du NIST et du Centre pour la cybersécurité servant à valider des modules cryptographiques en vertu de la norme FIPS 140-3, <i>Security Requirements for Cryptographic Modules</i> , et d'autres normes et recommandations cryptographiques du NIST. Le PVMC a évolué à partir de la norme FIPS 140-2.
Cryptographie	Discipline qui traite des principes, des moyens et des méthodes permettant de rendre des renseignements inintelligibles et de reconvertir des renseignements inintelligibles en renseignements cohérents.
Déchiffrement	Conversion en clair de données chiffrées par l'opération inverse du chiffement.
Générateur de bits aléatoires déterministe (DRBG)	Un générateur de bits aléatoires produit une séquence de bits (0 ou 1) qui semble statistiquement indépendante et non biaisée. En se basant sur une entrée identique, un générateur de bits aléatoires déterministe produit toujours la même séquence de sortie (National Institute of Standards and Technology, juin 2015).
Signature numérique	Transformation cryptographique des données qui fournit les services d'authentification, d'intégrité des données et de non-répudiation du signataire.
Chiffement	Transformation de données lisibles en une séquence de caractères illisibles à l'aide d'un processus de codage réversible.
Federal Information Processing Standards (FIPS) Publication 140-3	Normes précisant les exigences de sécurité qui seront satisfaites par un module cryptographique utilisé dans un système de sécurité protégeant l'information protégée. Ces exigences couvrent onze classes de fonctionnalité liées à la conception et à la mise en œuvre d'un module cryptographique.
Algorithme de hachage	Procédure permettant de transformer un message de longueur arbitraire en un message condensé de longueur fixe. Un algorithme de hachage (cryptographique) sécurisé devrait répondre à des propriétés additionnelles, comme la « résistance aux collisions », en vertu de laquelle il est impossible de trouver des messages précis ayant le même condensé.
Intégrité	Exactitude et intégralité de l'information et des biens, et authenticité des transactions.
Fonction de dérivation de clés	Transformation de données secrètes (et possiblement de données non secrètes) en clés secrètes robustes sur le plan cryptographique.
Établissement de clés	Procédure qui permet à des participants multiples de créer ou d'obtenir des secrets partagés, comme des clés cryptographiques.

Terme	Définition
Gestion des clés	Procédures et mécanismes pour la génération, la diffusion, le remplacement, le stockage, l'archivage et la destruction de clés qui contrôlent les processus de chiffrement ou d'authentification.
Enveloppement de clé	Mode de fonctionnement utilisé pour chiffrer des clés cryptographiques, et approuvé pour assurer l'authenticité et l'intégrité.
Code d'authentification de message	Étiquette de longueur fixe utilisée pour vérifier l'authenticité et l'intensité d'un message.
Mode de fonctionnement	Procédure servant à utiliser un algorithme de chiffrement, parfois à une fin particulière (comme l'enveloppement de clé).
Non-répudiation	Mesure conçue pour offrir une protection contre toute personne niant de façon mensongère avoir effectué une action.

14.3 Références

Numéro	Référence
1	Centre de la sécurité des télécommunications. <i>ITSG-33, La gestion des risques liés à la sécurité des TI : Une méthode axée sur le cycle de vie</i> , novembre 2012.
2	Centre de la sécurité des télécommunications. <i>ITSD-01A: Directive en matière de sécurité des TI sur l'application de la sécurité des communications à l'aide de solutions approuvées par le CST</i> , 10 janvier 2014.
3	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. <i>Ligne directrice sur la définition des exigences en matière d'authentification</i> , 30 novembre 2012.
4	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. <i>Politique sur la sécurité du gouvernement</i> , 1 ^{er} juillet 2019.
5	National Institute of Standards and Technology. <i>Federal Information Processing Standards Publication 197 Advanced Encryption Standard</i> , 26 novembre 2001.
6	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-67 Revision 2: Recommendation for the Triple Data Encryption Algorithm Block Cipher</i> , novembre 2017.
7	ADAMS, C. <i>The CAST-128 Encryption Algorithm Internet RFCs, ISSN 2070-1721, RFC 2144</i> , mai 1997.
8	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-38A: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation – Methods and Techniques</i> , décembre 2001.
9	National Institute of Standards and Technology. <i>Addendum to NIST Special Publication 800-38A: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Three Variants of Ciphertext Stealing for CBC Mode</i> , octobre 2010.
10	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-38E: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: The XTS-AES Mode for Confidentiality on Storage Devices</i> , janvier 2010.
11	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-38C: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: The CCM Mode for Authentication and Confidentiality</i> , mai 2004.
12	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-38D: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Galois/Counter Mode</i> , novembre 2007.

13	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-56B Revision 2: Recommendation for Pair-Wise Key-Establishment Schemes Using Integer Factorization Cryptography</i> , mars 2019.
14	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-56A Revision 3: Recommendation for Pair-Wise Key-Establishment Schemes Using Discrete Logarithm Cryptography</i> , avril 2018.
15	National Institute of Standards and Technology. <i>Federal Information Processing Standards Publication 186-4: Digital Signature Standard</i> , juillet 2013.
16	RSA Laboratories. <i>RSA PKCS #1 v2.2: RSA Cryptography Standard, RFC 8017</i> , novembre 2016.
17	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-208: Recommendation for Stateful Hash-based Signatures Scheme</i> , octobre 2020.
18	National Institute of Standards and Technology. <i>Federal Information Processing Standards Publication 180-4: Secure Hash Standard</i> , août 2015.
19	National Institute of Standards and Technology. <i>Federal Information Processing Standards Publication 202: SHA-3 Standard: Permutation-Based Hash and Extendable-Output Functions</i> , août 2015.
20	National Institute of Standards and Technology. <i>Federal Information Processing Standards Publication 198-1: The Keyed-Hash Message Authentication Code</i> , juillet 2008.
21	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-38B: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: The CMAC Mode for Authentication</i> , mai 2005 avec mises à jour en date du 6 octobre 2016.
22	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-56C Revision 2: Recommendation for Key Derivation Methods in Key-Establishment Schemes</i> , août 2020.
23	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-108: Recommendation for Key Derivation Using Pseudorandom Functions</i> , octobre 2009.
24	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-135 Revision 1: Recommendation for Existing Application-Specific Key Derivation Functions</i> , décembre 2011.
25	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-132: Recommendation for Password Based Key Derivation: Part 1: Storage Applications</i> , décembre 2010.
26	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-38F: Recommendation for Block Cipher Modes of Operation: Methods for Key Wrapping</i> , décembre 2012.
27	National Institute of Standards and Technology. <i>Special Publication 800-90A Revision 1: Recommendation for Random Number Generation Using Deterministic Random Bit Generators</i> , juin 2015.
28	National Institute of Standards and Technology. <i>Cryptographic Algorithm Validation Program CAVP</i> , 5 octobre 2016. [En ligne]. Disponible : https://csrc.nist.gov/projects/cryptographic-algorithm-validation-program . [Consulté en août 2021].
29	National Institute of Standards and Technology. <i>Federal Information Processing Standards Publication 140-3: Security Requirements for Cryptographic Modules</i> , mars 2019.
30	Centre canadien pour la cybersécurité. <i>Critères communs</i> , 30 septembre 2018. [En ligne]. Disponible : https://cyber.gc.ca/fr/outils-services/criteres-communs . [Consulté en août 2021].
31	National Institute of Standards and Technology. <i>Implementation Guidance for FIPS 140-3 and the Cryptographic Module Validation Program</i> , septembre 2020.
32	Centre canadien pour la cybersécurité. <i>ITSAP.00.017 : Préparez votre organisation à la menace que pose l'informatique quantique pour la cryptographie</i> , février 2021.